# 2. ANALYSE DES IMPACTS DU PROJET SUR LE MILIEU NATUREL ET MESURES

# 2.1 MÉTHODES D'ÉVALUATION DES IMPACTS BRUTS DU PROJET

# 2.1.1 DÉFINITION DES IMPACTS BRUTS

L'impact d'un projet sur le patrimoine naturel correspond à la perte de tout ou partie d'un élément de ce patrimoine sous l'effet d'une composante d'un projet. Il est défini en identifiant la nature (destruction, dérangement, dégradation...), le type (direct, indirect, induit, cumulé), la portée (locale, régionale), la durée (temporaire, permanent) de l'effet sur le patrimoine naturel (habitat naturel, espèce, habitat d'espèce, fonctionnalité écologique).

La première étape de l'évaluation des niveaux d'impacts consiste à identifier toutes les composantes du projet de nature à générer un ou plusieurs effets sur le milieu naturel. Parmi les effets attendus sur les **habitats naturels et les espèces faunistiques et floristiques**, il conviendra d'évaluer :

- la destruction d'habitats naturels (en tant que tels) ou d'individus d'espèces remarquables: concerne le plus souvent l'effet direct de l'emprise du chantier mais aussi, dans le cas d'infrastructures routières, les éventuelles collisions d'espèces animales en phase exploitation si l'infrastructure est positionnée dans un corridor biologique
- la destruction d'habitats d'espèces : concerne pour la faune la perte d'habitats de reproduction, de chasse ou de repos, y compris pour les oiseaux en haltes migratoires.
- <u>La modification des facteurs abiotiques et des conditions stationnelles</u>: modelé du sol, composition du sol, hydrologie...
- la perte d'attractivité (bruit, fréquentation, pollutions diverses): concerne, pour la faune, la répulsion que pourra générer le projet pour des espèces nécessitant une certaine quiétude pour accomplir leur cycle biologique. Pour la flore, il peut s'agir de l'arrivée d'espèces exogènes à caractère envahissant qui concurrencent les espèces autochtones.

Les principaux effets attendus du projet sur les fonctionnements écologiques sont :

- <u>les ruptures des continuités écologiques</u>: concerne le morcellement des axes d'échanges intraspécifiques (qui conduit à un appauvrissement génétique);
- <u>la fragmentation des aires vitales</u>: concerne le morcellement des axes d'échanges entre différents habitats d'espèces utilisés à des moments clés du cycle vital des espèces (ex pour des amphibiens : isolement d'une mare de reproduction et d'un boisement voisin utilisé pour l'hivernage).

Pour chaque effet sont étudiés le **type** d'impacts correspondant :

- Les **impacts directs**, qui résultent de l'action directe de l'implantation ou du fonctionnement de l'aménagement sur les milieux naturels. Pour caractériser les impacts directs, il faut prendre en compte à la fois les <u>emprises</u> de l'aménagement mais aussi l'ensemble des modifications qui lui sont directement liées (<u>zone d'emprunt et de dépôts, pistes d'accès...</u>);
- Les impacts indirects, qui correspondent aux conséquences des impacts directs, conséquences se produisant parfois à distance de l'aménagement (par ex. cas d'une modification des écoulements au niveau d'un aménagement, engendrant une perturbation du régime d'alimentation en eau d'une zone humide située en aval hydraulique d'un projet);

- Les **impacts induits**, qui sont des impacts non liés au projet lui-même mais à d'autres aménagements et/ou à des modifications induits par le projet (par ex. remembrement agricole après passage d'une grande infrastructure de transport, développement de ZAC à proximité des échangeurs autoroutiers, augmentation de la fréquentation par le public entrainant un dérangement accru de la faune aux environs du projet);
- Les **impacts cumulés** correspondent aux altérations conjointes liées aux différentes composantes d'un projet, mais également à l'accentuation des impacts d'un projet en association avec les impacts d'un ou plusieurs autres projets. Ces impacts cumulés peuvent potentiellement s'ajouter (addition de l'effet d'un même type d'impact créé par 2 projets différents) ou être en synergie (2 types d'impact s'associant pour en créer un troisième). Ne sont pris en compte que les impacts d'autres projets actuellement connus (qui ont fait l'objet d'une étude d'incidence loi sur l'eau et d'une enquête publique, ou d'une étude d'impact et dont l'avis de l'autorité environnementale a été rendu public), quelle que soit la maîtrise d'ouvrage concernée.

La <u>temporalité</u> de l'effet est également un élément déterminant dans la définition de l'impact. Sont distingués :

- Les **impacts permanents** sont les impacts liés à l'exploitation, à l'aménagement ou aux travaux préalables et qui seront irréversibles ;
- Les impacts temporaires sont généralement occasionnés lors de la <u>phase travaux</u>. Ils sont le plus souvent matérialisés par une altération de la qualité des milieux durant le chantier (bruits, fréquentation, poussières, clôtures...). Après les travaux, il convient de mesurer les possibilités de retour à un état d'équilibre, afin d'évaluer l'impact permanent résiduel qui résultera à l'issue de la perturbation (par ex. le dépôt temporaire de matériaux sur un espace naturel peut perturber un habitat naturel de façon plus ou moins irréversible).

## 2.1.2 ÉVALUATION DES NIVEAUX D'IMPACTS

L'évaluation des impacts attendus est réalisée en confrontant les effets des différentes composantes techniques du projet aux niveaux d'enjeux écologiques définis à l'issue du diagnostic de l'état initial.

Un niveau d'impact est défini pour chaque habitat naturel ou semi-naturel, espèce, habitat d'espèces ou éventuellement fonction écologique (par exemple corridor). L'évaluation des niveaux impacts est ainsi donnée selon une échelle à cinq niveaux :



Le niveau d'impact ne peut pas être supérieur au niveau d'enjeu. Ainsi, l'effet maximal sur un enjeu assez fort (destruction totale) ne peut dépasser un niveau d'impact assez fort : «On ne peut donc pas perdre plus que ce qui est mis en jeu ».

Pour chaque composante du projet, le **niveau d'impact** sur le milieu naturel dépend du niveau d'enjeu écologique concerné, de la **sensibilité** de l'enjeu à l'effet et de la **portée** (ou intensité) de l'effet. À ce titre, l'appréciation des niveaux d'impacts, qu'ils soient **directs** (destruction d'espèces) **ou indirects** (altération des flux), **temporaires** (dérangement des espèces) **ou permanents, en phase travaux** (consommation d'habitats, fractionnement de populations, etc.) **ou exploitation** (maintien d'une servitude d'entretien, visites de contrôle, etc.) peut être schématisée ainsi :

Niveau d'enjeu écologique Sensibilité de l'enjeu à l'effet

&

Portée / Intensité de l'effet Niveau d'impact

Définition des niveaux d	l'impact
Très fort	L'activité affecte de manière irréversible l'intégrité de la composante ou son utilisation.
FORT	L'activité affecte lourdement l'intégrité de la composante ou son utilisation et compromet sa pérennité. L'impact est cependant réversible
Assez Fort	L'activité affecte sensiblement l'intégrité de la composante ou son utilisation sans compromettre sa pérennité.
Moyen	L'activité affecte peu l'intégrité de la composante ou son utilisation
FAIBLE	L'activité n'a aucune incidence ou n'affecte quasiment pas l'intégrité de la composante ou son utilisation
Négligeable	Aucun impact notable

Définition des niveaux d'impacts

Enjeu stationnel	Sensibilité taxon	Portée de l'effet	Niveau d'impact
		Élevée	Très fort
	Élevée	Modérée	ries fort
		Marginale	Fort
		Élevée	Très fort
Très fort	Modérée	Modérée	Fort
		Marginale	Assez fort
		Élevée	Fort
	Marginale	Modérée	Assez fort
		Marginale	Moyen
		Élevée	Fort
	Élevée	Modérée	TOIL
		Marginale	Assez fort
		Élevée	Fort
Fort	Modérée	Modérée	Assez fort
		Marginale	Moyen
		Élevée	Assez fort
	Marginale	Modérée	Moyen
		Marginale	Faible
		Élevée	Assez fort
	Élevée	Modérée	ASSEZ TOTE
		Marginale	Moyen
		Élevée	Assez fort
Assez fort	Modérée	Modérée	Moyen
		Marginale	Faible
		Élevée	Moyen
	Marginale	Modérée	Faible
		Marginale	Négligeable
		Élevée	Moyen
	Élevée	Modérée	Moyen
		Marginale	Faible
		Élevée	Moyen
Moyen	Modérée	Modérée	Faible
		Marginale	Négligeable
		Élevée	Faible
	Marginale	Modérée	Négligeable
		Marginale	Négligeable

Grille d'évaluation des niveaux d'impacts – ÉCOSPHÈRE

# 2.2 EFFETS GÉNÉRAUX DU PROJET SUR LA FAUNE ET LA FLORE DE L'AIRE D'ÉTUDE

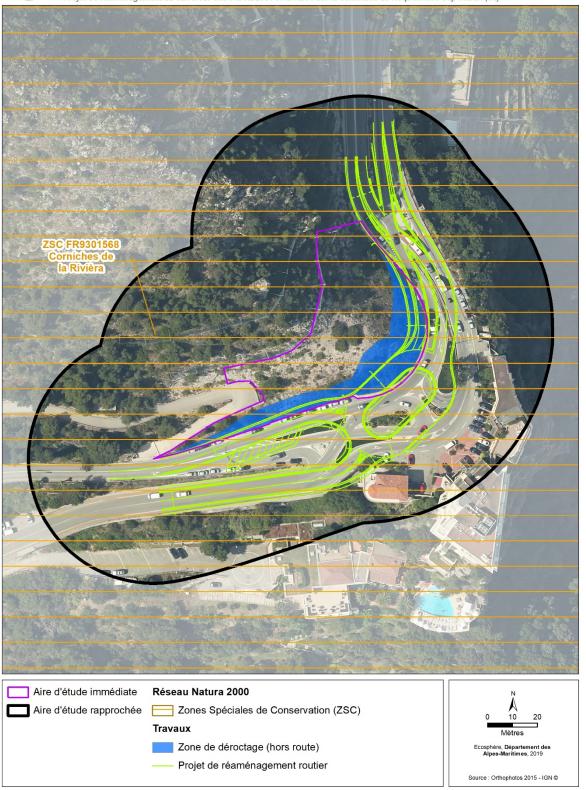
Le projet de réaménagement du carrefour entre la RD2564 et la RD51 implique un certain nombre d'opérations qu'il convient de détailler pour mieux comprendre leurs effets sur le milieu naturel et préfigurer les niveaux d'impacts potentiels.



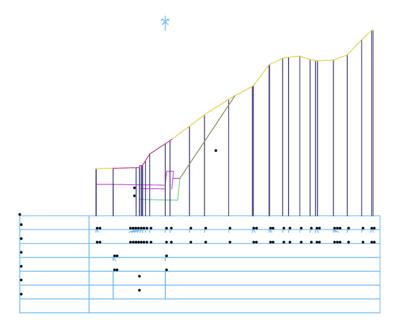
# Localisation des travaux de déroctage

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Projet de réaménagement du carrefour entre la RD2564 et la RD51 sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin (06)



Localisation des travaux de déroctage envisagé pour l'aménagement projeté du carrefour



Profil en travers de l'aménagement projeté du carrefour

Les effets prévisibles du projet d'aménagement étudié sont les suivants :

- destruction d'individus ou d'habitats d'espèces végétales ou animales remarquables, principalement due à l'élargissement de la route;
- altération des habitats et perte d'attractivité temporaire ou permanente des milieux périphériques en lien avec l'activité du chantier;
- altérations récurrentes des peuplements liées à l'activité du site en exploitation.

Composante du projet	Nature de l'effet	Type/ durée d'impact	Taxons à enjeu concernés
	<b>Destruction</b> d'habitat naturels	Direct / Permanent	Pelouses sèches à Brachypode rameux
Défrichement et travaux de	<b>Destruction</b> d'individus d'espèces patrimoniales	Direct / Permanent	Caroubier, Monticole bleu, Fauvette mélanocéphale, Serin cini, Tarente de Maurétanie
déroctage	<b>Destruction</b> d'habitats d'espèces patrimoniales	Direct / Permanent	Milieux rupicoles (Monticole bleu), fourrés thermophiles (Fauvette mélanocéphale), pelouses et fourrés (Serin cini)
	<b>Dérangement</b> d'espèces patrimoniales	Direct / Temporaire	Monticole bleu, Fauvette mélanocéphale, Serin cini, Tarente de Maurétanie

Typologie des effets du projet et ses différentes composantes sur le patrimoine naturel de l'aire d'étude

# 2.3 ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROJET ET PROPOSITION DE MESURES ÉVITER RÉDUIRE COMPENSER

Le calage fin du projet permet d'éviter en amont l'individu de Caroubier.

<b>Taxon</b> couleur = enjeu stationnel * = protection réglementaire	Effets pressentis	Sensibilité du taxon à l'effet	Portée de l'effet	Impacts bruts	Mesures Éviter Réduire	Impacts résiduels
Pelouse à Brachypode rameux*  Parcours substeppiques de  graminées et annuelles du  Thero-Brachypodietea	<b>Destruction</b> d'habitat naturels en phase chantier	Modérée  Habitat méditerranéen répandu, localement appauvri, régulièrement rajeuni par débroussaillage	Marginale  Concerne plus de 60% des surfaces présentes dans l'aire d'étude mais surface réduite (0,12 ha)	FAIBLE	R2 : Balisage strict des emprises du chantier R3 : Gestion environnementale du chantier	FAIBLE
Caroubier*	<b>Destruction</b> d'individus	Marginale	Élevée		E1 : Évitement du Caroubier	
Ceratonia siliqua	d'espèces patrimoniales en phase chantier	Espèce à indigénat douteux	Atteinte du seul individu présent dans l'aire d'étude	FAIBLE	R3 : Gestion environnementale du chantier	Négligeable
	<b>Destruction</b> d'individus	Élevée	Marginale			
Tarente de Mauritanie*	d'espèces patrimoniales en phase chantier	Espèce anthropophile mobile mais sensible au risque d'écrasement	La population de l'espèce se situe en périphérie de l'aire des travaux	Négligeable	-	Négligeable
Tarentola mauritanica		Marginale	Modérée			
	<b>Dérangement</b> d'espèces patrimoniales en phase travaux	Espèce anthropophile peu sensible aux perturbations liées au chantier (bruit, vibration)	Espèce fréquente en contexte urbanisé, population estimée à 8 ind.	Négligeable	-	Négligeable
	<b>Destruction</b> d'individus	Élevée	Élevée		R1 : Calendrier écologique	
	d'espèces patrimoniales en phase chantier	Espèce en déclin, à territoire réduit, centré sur l'aire d'étude	Destruction du seul couple nicheur sédentaire de l'aire d'étude	FORT	R3 : Gestion environnementale du chantier	Négligeable
	<b>Destruction</b> d'habitats	Élevée	Élevée			
Monticole bleu*  Monticola solitarius	d'espèces patrimoniales en phase chantier	Altération de la qualité de son habitat rupicole	Destruction de plus d'un tiers de son habitat déjà très contraint	FORT	-	FORT
	<b>Dérangement</b> d'espèces	Élevée	Élevée		R1 : Calendrier écologique	
	patrimoniales en phase chantier	Risque de décantonnent du couple	Dérangement du couple dans son cycle	FORT	R3 : Gestion environnementale du chantier	FAIBLE

<b>Taxon</b> couleur = enjeu stationnel * = protection réglementaire	Effets pressentis	Sensibilité du taxon à l'effet	Portée de l'effet	Impacts bruts	Mesures Éviter Réduire	Impacts résiduels
	<b>Destruction</b> d'individus d'espèces patrimoniales en phase chantier	Élevée Espèce strictement liée aux fourrés thermophiles	Élevée  Destruction du seul couple nicheur sédentaire de l'aire d'étude	Moyen	R1 : Calendrier écologique R3 : Gestion environnementale du chantier	Négligeable
Fauvette mélanocéphale* Sylvia melanocephala	<b>Destruction</b> d'habitats d'espèces patrimoniales en phase chantier	Modérée  Espèce localement commune liée aux fourrés thermophiles	Modérée  Destruction de partie de son habitat en marge de son territoire	FAIBLE	-	FAIBLE
	<b>Dérangement</b> d'espèces patrimoniales en phase chantier	Modérée Espèce sensible aux perturbations anthropiques durant la nidification	Modérée  Espèce présentant de bonnes capacités de recolonisation	FAIBLE	R1 : Calendrier écologique R3 : Gestion environnementale du chantier	Négligeable
	<b>Destruction</b> d'individus d'espèces patrimoniales en phase chantier	Modérée  Espèce commune des milieux ouverts piquetés d'arbustes	Marginale Espèce ne nichant pas dans l'aire immédiate	Négligeable	-	Négligeable
<b>Serin cini*</b> Serinus serinus	<b>Destruction</b> d'habitats d'espèces patrimoniales en phase chantier	Modérée Espèce sensible à la perte d'habitat en contexte urbanisé	Marginale Surface réduite dans l'aire d'étude	Négligeable	-	Négligeable
	<b>Dérangement</b> d'espèces patrimoniales en phase chantier	Marginale Espèce tolérant les activités humaines	Marginale Espèce présentant de bonnes capacités de recolonisation, ne nichant pas dans l'aire immédiate	Négligeable	-	Négligeable

## Les mesures proposées sont :

E1 : Évitement du Caroubier

Balisage en présence d'un écologue de l'individu de Caroubier, mise en défens adaptée et sensibilisation des équipes travaux pour préserver l'intégrité de ce sujet (système racinaire et houppiers).

R1 : Calendrier écologique

Réalisation des travaux de défrichement et de déroctage en dehors des périodes sensibles pour l'avifaune et les chiroptères notamment et privilégier la période septembre à mars pour réaliser les travaux.

R2 : Balisage strict des emprises du chantier

Délimiter les emprises chantier au moyen de clôtures ou de tout autre système empêchant tout débordement de chantier (dépôts de matériaux, circulation, défrichement...) dans les secteurs non impactés.

R3 : Gestion environnementale du chantier

Management environnemental du chantier : Notice de respect de l'environnement, visites de chantier : mission d'AMO environnementale pour le respect des préconisations et la bonne gestion du chantier (plan de circulation, des emprises/installations, gestion des invasives, respect du calendrier...

À l'issue de la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction, des impacts résiduels significatifs persistent sur l'habitat de chasse et de reproduction du Monticole bleu (impact résiduels fort) et dans une moindre mesure de la Fauvette mélanocéphale (impact résiduel moyen). Au vu de la configuration du site, le Département s'engage à éclaircir les secteurs de pinèdes et de fourrés situés en amont des filets en débroussaillant la strate arbustive, afin de retrouver un habitat favorable pour ces espèces.

Le Département s'attachera également les services d'un écologue pour suivre les travaux et ses conséquences sur une durée de trois années.

# **3.ANNEXES**

Listes des espèces floristiques et faunistiques rencontrées dans l'aire d'étude.

Enjeu i	ntrinsèque de cons	servation pour la fle	ore									
N	IE Non évalué	Faible		Moyen		Assez fort		Fort		Très fort		
Protect	tion Nationale (Arr	êté du 20 janvier 19	982, modifié	le 31 août 1995)	Protection	n Départeme	ntale – Pl	<b>D</b> (Arrêté du 9 mai	1994)			
PN1	Article 1 : Protec	tion stricte de l'esp	èce		Р	D2	Article 2	: Protection stricte	de l'espèce dans le	es Alpes-de-Haute-		
PN2	Article 2 : Protec	tion de l'espèce et r	églementat	ion de cueillette, transport,	Р	D3	Article 3	: Protection stricte	de l'espèce dans le	es Hautes-Alpes		
Protect	tion Régionale – PF	R (Arrêté du 9 mai 1	994)		Р	D4	Article 4	: Protection stricte	e de l'espèce dans le	es Alpes-Maritimes		
PR1	Article 1 : Protec	tion stricte de l'esp	èce		Р	D5	Article 5	: Protection stricte	de l'espèce dans le	e Var		
					P	D6	Article 6	: Protection stricte	e de l'espèce dans le	e Vaucluse		
Directive Habitats Faune et Flore (92/43/CEE du 21 mai 1992)												
DH2	Annexe 2 : Espèc	es d'intérêt commu	inautaire do	nt la conservation nécessite l	a désignati	on de Zones	Spéciales	de Conservation (	habitats d'espèces)			
DH4	Annexe 4 : Espèc	es d'intérêt commu	ınautaire str	ictement protégées sur l'ense	emble du te	erritoire euro	péen					
DH5	Annexe 5 : Espèc	es d'intérêt commu	ınautaire do	nt le prélèvement dans la nat	ture et l'exp	oloitation so	nt suscept	ibles de faire l'obj	et de mesures de g	estion		
Liste ro	ouge (IUCN) Liste	rouge nationale LRI	N (2012) ; Li	ste rouge régionale LRR (2017	7)							
CR	En danger critiqu	e d'extinction										
EN	En danger		Espèces me	nacées								
VU	Vulnérable											
NT	Quasi menacée (	espèces proches du	seuil des es	spèces menacées ou qui pour	raient être	menacées si	des mesu	ires de conservatio	on spécifiques n'éta	ient pas prises)		
LC	Préoccupation m	ineure (espèce pou	r laquelle le	risque de disparition de Fran	ce est faibl	e)						
DD	Données insuffis	antes (espèce pour	laquelle l'év	aluation n'a pu être réalisée f	faute de do	nnées suffis	antes)					
NA	•••	•	car : (a) int	roduite dans la période récen	ite ou (b) p	résente en F	rance unio	quement de maniè	ere occasionnelle)			
ZNIEFF	<b>– PACA</b> (14 août 2	013)										
DET	Espèce détermin	ante		REM		Espèce rema	arquable					
Espèce	= -		•	régionale relative aux espèces	s végétales			· ·				
				fréquemment présente sur		. •			•	ent présente sur le		
Maj		idéré et qui a un re		, dans ses aires de				-	ement, dans ses aire	es de présence,		
	présence, régulièrement supérieur à 50% régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%											

Liste des espèces végétales observées dans l'aire d'étude en 2019 par Martin DALLIET et Ludovic LEJOUR.

FAMILLE	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu int.	PN	PR	PD	DH	LRN	LRR	ZNIEFF PACA	EVEE	PNA
Simaroubaceae	Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Faux vernis du Japon,	NE	-	-	-	-	-	-	-	MAJ	-
Amaryllidaceae	Allium porrum L., 1753	Poireau	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rosaceae	Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Andropogon distachyos L., 1753	Andropogon à deux épis	Moyen	-	-	-	-	-	-	DET	-	-
Plantaginaceae	Antirrhinum majus L., 1753	Muflier à grandes fleurs	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plantaginaceae	Antirrhinum majus subsp. latifolium (Mill.) Bonnier & Layens, 1894	Muflier	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asparagaceae	Aphyllanthes monspeliensis L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asparagaceae	Asparagus acutifolius L., 1753	Asperge sauvage	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Avena barbata Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brassicaceae	Biscutella laevigata L., 1771	Lunetière lisse	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fabaceae	Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt., 1981	Trèfle bitumeux	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gentianaceae	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762	Chlorette	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Brachypodium retusum (Pers.) P.Beauv., 1812	Brachypode rameux	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Campanulaceae	Campanula carpatica Jacq., 1771	Campanule des Carpathes	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Campanulaceae	Campanula medium L., 1753	Campanule carillon	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Carlina vulgaris L., 1753	Carline commune	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Cenchrus setaceus (Forssk.) Morrone, 2010	Herbe fontaine	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gentianaceae	Centaurium erythraea Rafn, 1800	Petite centaurée commune	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caprifoliaceae	Centranthus ruber (L.) DC., 1805	Centranthe rouge	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cistaceae	Cistus albidus L., 1753	Ciste blanc	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ranunculaceae	Clematis flammula L., 1753	Clématite flamme	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Convolvulaceae	Convolvulus althaeoides L., 1753	Liseron fausse mauve	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Convolvulaceae	Convolvulus cantabrica L., 1753	Liseron des monts Cantabriques	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Primulaceae	Coris monspeliensis L., 1753	Coris de Montpellier	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Apiaceae	Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage	Moyen	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caryophyllaceae	Dianthus sylvestris Wulfen, 1786	Œillet des rochers	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brassicaceae	Diplotaxis erucoides (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse-roquette,	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-

FAMILLE	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu int.	PN	PR	PD	DH	LRN	LRR	ZNIEFF PACA	EVEE	PNA
		Roquette blanche										
Asteraceae	Dittrichia viscosa (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fabaceae	Dorycnium pentaphyllum Scop., 1772	Dorycnie à cinq feuilles	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boraginaceae	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euphorbiaceae	Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe omblette	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Euphorbiaceae	Euphorbia spinosa L., 1753	Euphorbe épineuse	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Apiaceae	Foeniculum vulgare Mill., 1768	Fenouil commun	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cistaceae	Fumana laevipes (L.) Spach, 1836	Hélianthème à feuilles étroites	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rubiaceae	Galium corrudifolium Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'Asperge	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Helichrysum stoechas (L.) Moench, 1794	Immortelle des dunes	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Orchidaceae	Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge, 1999	Orchis géant	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Hyoseris radiata L., 1753	Chicorée	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Hyparrhenia hirta (L.) Stapf, 1919	Thatching Grass	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hypericaceae	Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Jacobaea maritima (L.) Pelser & Meijden, 2005	Séneçon Cinéraire	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Linaceae	Linum strictum L., 1753	Lin raide, Lin droit	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brassicaceae	Lobularia maritima (L.) Desv., 1815	Lobulaire maritimee	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Primulaceae	Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Melica ciliata L., 1753	Mélique ciliée	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Myrtaceae	Myrtus communis L., 1753	Myrte commun	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Orobanchaceae	Odontites luteus (L.) Clairv., 1811	Euphraise jaune	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Oleaceae	Olea europaea L., 1753	Olivier d'Europe	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012	Piptathère faux Millet	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fabaceae	Ononis minutissima L., 1753	Bugrane très grêle	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Orchidaceae	Ophrys aranifera subsp. massiliensis (Viglione & Véla) Véla, 2007	Ophrys de Marseille	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825	Pallénis épineux	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caryophyllaceae	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caryophyllaceae	Petrorhagia saxifraga (L.) Link, 1829	Oeillet saxifrage	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Phagnalon rupestre (L.) DC., 1836	Phagnalon des rochers	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-

FAMILLE	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu int.	PN	PR	PD	DH	LRN	LRR	ZNIEFF PACA	EVEE	PNA
Asteraceae	Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819	Phagnalon des rochers	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Oleaceae	Phillyrea angustifolia L., 1753	Alavert à feuilles étroites	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pinaceae	Pinus halepensis Mill., 1768	Pin d'Alep	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Piptatherum miliaceum var. thomasii (Duby) Boiss., 1884	Piptathère de Thomas	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anacardiaceae	Pistacia lentiscus L., 1753	Lentisque	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rosaceae	Poterium sanguisorba L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Reichardia picroides (L.) Roth, 1787	Reichardie	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rhamnaceae	Rhamnus alaternus L., 1753	Nerprun Alaterne	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lamiaceae	Rosmarinus officinalis L., 1753	Romarin	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rubiaceae	Rubia peregrina L., 1753	Garance voyageuse	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rosaceae	Rubus caesius L., 1753	Rosier bleue	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rosaceae	Rubus ulmifolius Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rutaceae	Ruta angustifolia Pers., 1805	Rue à feuilles étroites	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caprifoliaceae	Scabiosa atropurpurea L., 1753	Scabieuse pourpre foncé	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crassulaceae	Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Smilacaceae	Smilax aspera L., 1753	Salsepareille	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fabaceae	Spartium junceum L., 1753	Genêt d'Espagne	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poaceae	Stipa offneri Breistr., 1950	Stipe d'Offner	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lamiaceae	Thymus vulgaris L., 1753	Thym commun, Farigoule	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Tragopogon porrifolius L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asteraceae	Urospermum dalechampii (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps	NE	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### Enjeu intrinsèque de conservation pour la faune

Faible Moyen Assez fort Fort Très fort

Protection Nationale (Oiseaux – arrêté du 29 oct. 2009 ; Amphibiens et Reptiles – arrêté du 19 nov. 2007 ; Mammifères terrestres, Insectes, Mollusques – arrêtés du 23 avril 2007)

- PN2 Article 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat
- PN3 Article 3 : Protection stricte de l'espèce
- PN4 Article 4 : Protection partielle de l'espèce

#### **Directive Habitats Faune et Flore** (92/43/CEE du 21 mai 1992)

- DH2 Annexe 2 : Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)
- DH4 Annexe 4 : Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen
- DH5 Annexe 5 : Espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

## Directive Oiseaux (2009/147/CE du 30 novembre 2009)

DO1 Annexe 1 : Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen

ı	Liste rou	ige (IUCN)		Compartiment biologique	Liste rouge nationale LRN	Liste rouge régionale LRR
	CR	En danger critique d'extinction		Oiseaux	2016	2016
				Reptiles et amphibiens	2015	2016
	EN	En danger	Espèces menacées	Mammifères	2017	-
	VU	Vulnérable		Papillons	2012	2016
		Vallierable		Lihellule	2016	2017

- NT Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
- LC Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)
- DD Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)
- NA Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)

# **ZNIEFF – PACA** (29 nov. 2017)

DET Espèce déterminante REM Espèce remarquable

Liste des espèces animales observées dans l'aire d'étude en 2019 par Kévin COURTOIS et Sylvain MALATY.

Groupe	Sous-groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu int.	PN	DH- DO	LRN	LRR	ZNIEFF PACA	Statut dans l'aire d'étude
	Coléoptères	Oxythyrea funesta (Poda, 1761)	Drap mortuaire	Faible	-	-	-	-	-	-
Invertébrés	Outhouthus	Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	Faible	-	-	-	-	-	-
	Orthoptères	Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	Faible	-	-	-	-	-	-
Reptiles	-	Tarentola mauritanica (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie	Faible	PN3	-	LC	LC	-	-
	-	Monticola solitarius (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu	Fort	PN3	-	LC	NT	REM	Reproduction
	-	Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Faible	PN3	-	LC	LC	-	Reproduction (abords)
	-	Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Moyen	PN3	-	NT	LC	-	Reproduction
	-	Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Faible	PN3	-	LC	LC	-	Reproduction (abords)
0.	-	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Faible	PN3	-	LC	LC	-	Reproduction (abords)
Oiseaux	-	Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	Faible	-	-	LC	LC	-	Reproduction (abords)
	-	Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucophée	Faible	PN3	-	LC	LC	-	Survol
	-	Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	Moyen	PN3	-	LC	LC	-	Survol
	-	Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	Moyen	PN3	-	VU	LC	-	Reproduction (abords)
	-	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Faible	-	-	LC	LC	-	Reproduction (abords)

# 4. BIBLIOGRAPHIE

#### HABITATS NATURELS ET FLORE VASCULAIRE

- **BARDAT J. & al., 2004 -** Prodrome des végétations de France. Museum National d'Histoire Naturelle, (Patrimoine naturel, 61). Paris. 171p.
- BENSETTITI F., BOULLET V., CHAVAUDRET-LABORIE C. & DENIAUD J. (coord.), 2005 « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.
- **BISSARDON M., GUIBAL L. et RAMEAU J.-C., 1997** CORINE Biotopes, Types d'habitats français. ENGREF. Nancy. 217p.
- **BRAUN-BLANQUET J. & al., 1952 -** Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. CNRS. 297 p.
- **CARLES L., THEBAULT L., 2009 -** Guide de la Flore des Alpes-Maritimes. Éditions Gilletta Nice-Matin. Nice. 432 p.
- CGDD, 2018 Evaluation environnementale Guide d'aide à la définition des mesures ERC, 134 p.
- **COMMISSION EUROPEENNE DG ENVIRONNEMENT, 1999 -** Manuel d'interprétation des Habitats de l'Union Européenne EUR 15. 132p.
- **DIREN PACA et Région PACA, 2005** Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF 2ème génération Edition 2004 ANNEXE 1 de l'actualisation de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de Provence Alpes Côte d'Azur : Listes des espèces et habitats déterminants et remarquables. 55 p.
- **DIREN PACA, 2009**. Les mesures compensatoires pour la biodiversité Principes et projet de mise en œuvre en région PACA. 55 pp.
- **ECOMED, 2016** Dossier CNPN du projet de confortement de la falaise attenante a l'hotel vista palace, Roquebrune-Cap-Martin (06)
- **ECOMED, 2018** Dossier CNPN du Projet de confortement de la falaise attenante à l'hôtel vista palace, Roquebrune-Cap-Martin (06)
- FLANDIN, J., 2015 Guide de conception et de gestion écologique des cimetières, Natureparif, 76p.
- JAUZEIN P., 1995 Flore des champs cultivés. SOPRA/INRA édit. Paris. 898p.
- **MOLINIER R., 1981** Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Ouvrage publié à titre posthume avec la participation de PAUL MARTIN. Imprimerie municipale. Marseille. 375p.
- **NOBLE V. & DIADEMA K. (sous la direction de), 2011 -** la Flore des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco. Originalité et diversité. Naturalia. Turriers. 504 p.

- **OLLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H. & ROUX J.-P., 1995** Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires. Muséum National d'Histoire Naturelle, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement. Paris. 486p. + annexes.
- **ROUX J.-P. et NICOLAS I., 2001** Catalogue de la flore rare et menacée en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles et Agence régionale pour l'Environnement édit. Hyères.
- **SALANON R., KULESZA V. & OFFERHAUS B., 2010 -** Mémento de la flore protégée des Alpes-Maritimes. ONF édit. 320p.
- **TISON J.-M., JAUZEIN P., MICHAUD H., 2014** Flore de la France Méditerranéenne Continentale. Flore Med. Ed. / Naturalia publications. Hyères / Turriers. 2 080 p.

#### PAPILLONS DIURNES

- DROUET E. & FAILLIE L., 1997. Atlas des espèces Françaises du genre ZYGAENA Fabricius
- **DUPONT P., 2001.** Programme national de restauration pour la conservation de Lépidoptères diurnes (Hesperiidae, Papilionidae, Pieridae, Lycaenidae et Nymphalidae). Document de travail, OPIE, 200p.
- **HERES A., 2009**. Les Zygènes de France (Lepidoptera : Zygaenidae, Zygeaninae). Association des Lépidoptéristes de France, édition hors-série, 60 p.
- **LAFRANCHIS T., 2000**. Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles ; Coll. Parthemope ; éd. Biotope, Mèze ; 448 p.
- LAFRANCHIS T., 2007. Papillons d'Europe. DIATHEO. 379p.
- **LERAUT P., 1992**. Les papillons dans leur milieu, éd. Bordas, 256 p.
- **Pro-Natura Ligue Suisse pour la protection de la Nature (éditeur), 1987**. Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces. Dangers qui les menacent. Protection. Tome 1, 512 p.
- **TOLLMAN T. & LEWINGTON R., 2004**. Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord. Delachaux & Niestlé. 320 p.

## ODONATES

- **BRAUD et al, 2009-2012**. Atlas des Odonates de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. http://www.odonates-paca.org
- **DELIRY C. BENCE S., BRAUD Y., QUELIN L., 2009**. Atlas des Odonates de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Site internet : http://odonates-paca.org/
- DIJKSTRA K-D.B., 2007. Guide des libellules de France et d'Europe. éd. Delachaux & Niestlé, 320 p.
- **DOUCET G., 2010**. Clé de détermination des exuvies des odonates de France. Société française d'odonatologie. 64 p.

- **DUPONT P. & PERIER H. (coord.), 2010**. Plan national d'action en faveur des Odonates Libellules et Demoiselles menacées 2011-2015. OPIE SFO MEEDDM. 159 p.
- **GRAND D. & BOUDOT J.P.**, 2006. Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Ed. Biotope, Coll. Parthenope, Mèze, 480 p.

#### ORTHOPTERES

- **BAUR B., BAUR H., ROESTI C., ROESTI D. & THORENS P., 2006**. Sauterelles, criquets et grillons de Suisse. Verlag Paul Haupt. 352 p.
- **BELLMANN H. & LUQUET G., 2009**. Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale. Delachaux et Niestlé, 383 p.
- **DEFAUT B., 1999.** La détermination des Orthoptères de France. Edition à compte d'auteur, 83p.
- **DEFAUT B., SARDET E. & BRAUD Y., 2009**. Catalogue Permanent de l'entomofaune française, facicule n°7 : Orthoptera (Ensifera et caelifera). UEF, Dijon, 94 p.

#### AMPHIBIENS ET REPTILES

- **ARNOLD N. et OVENDEN D. 2010**. Le guide herpéto. Les guides du naturaliste, Delachaux et Niestlé édit., Suisse, 288 p.
- BOUR R., CHEYLAN M., CROCHET P.-A., GENIEZ P., GUYETANT R., HAFFNER P., INECH I., NAULLEAU G., OHLER A. & LESCURE J. 2008. Liste taxinomique actualisée des Amphibiens et Reptiles de France. Bull. Soc. Herp. Fr. 126 : 37-43
- **CARON J., RENAULT O. et LE GALLIARD J.-F. 2010.** Proposition d'un protocole standardisé pour l'inventaire des populations de reptiles sur la base d'une analyse de deux techniques d'inventaire. Bull. Soc. Herp. Fr. 134 : 3-25
- **CHEYLAN M. et GRILLET P. 2004**. Le Lézard ocellé. Edition Belin / Eveil Nature. Collection Approche. 95 p.
- **DUGUET R. et MELKI F. 2003.** Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze (Collection Parthénope). Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 480 p.
- **GRAITSON E. et NAULLEAU G. 2005.** Les abris artificiels : un outil pour les inventaires herpétologiques et le suivi des populations de reptiles. Bull. Soc. Herp. Fr. 115 : 5-22
- **MIAUD C. et MURATET J. 2004**. Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France. INRA éditions. 200 p.
- **MORERE J.J. 2005.** Observatoire national de la batrachofaune française Programme MARE. ONBAF, MNHN, UMR 5173. 10 p.
- **NÖLLERT A. et C. 2003**. Guide des amphibiens d'Europe. Les guides du naturaliste, Delachaux et Niestlé édit., Suisse, 384 p.

**Société Herpétologique de France. 2012**. Protocole de suivi de l'abondance de différentes espèces d'amphibiens

**VACHER J.-P. et GENIEZ M. 2010.** Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope). Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 544 p.

#### OISEAUX

BIBBY et al., 2000. Bird Census Techniques. Academic Press, London, 302 p.

**FLITTI et al., 2009**. Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, Paris, 543 p.

FLITTI A. (LPO PACA) et VINCENT-MARTIN N. (CEN PACA), 2013. Liste rouge des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côtes-d'Azur — Version mise en ligne. Direction régionale de l'environnement et du logement & Région Provence-Alpes-Côte-D'azur, 4 pp.

SVENSSON L. et al., 2010. Le guide ornitho. Delachaux & Niestlé, Paris 448 p.

#### MAMMIFERES

**AULAGNIER S. et al., 2008** Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux & Niestlé, Paris 272 p.

**ARTHUR L., LEMAIRE M., 2009.** Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

BARATAUD M., 2012. Encyclopédie acoustique des chiroptères d'Europe. Biotope, Mèze,

**DIEZ et al., 2009**. L'Encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord. Delachaux & Niestlé, Paris 400 p.

# **Ressources Internet:**

LPO PACA, 2003-2012 – Faune PACA - http://www.faune-paca.org

SILENE - site internet à l'adresse suivante : http://flore.silene.eu/index.php?cont=accueil

**TELA BOTANICA** - site internet à l'adresse suivante : http://www.tela-botanica.org/site:accueil

Inventaires et protections réglementaires de l'environnement en PACA - site internet à l'adresse suivante : http://www.basecommunale.paca.developpement-durable.gouv.fr/

**Livre rouge de la flore menacée de France** - Interface de consultation pour les tomes 1 & 2 - site internet à l'adresse suivante : http://www.fcbn.fr/consultation-livre-rouge/commun/main.php

**Atlas de la flore de France** - Interface de consultation - site internet à l'adresse suivante : http://siflore.fcbn.fr/?cd ref=112972&r=metro